



## Publier Le titre d'une fiction déjà publié

Par **SACHA12**, le **20/06/2012** à **20:28**

Bonjour,

Le titre d'une fiction, déjà publié, peut-il être publié par un auteur étranger ?  
merci pour votre réponse

Par **NOSZI**, le **21/06/2012** à **12:37**

Bonjour,

Tout dépend du contrat passé avec la première maison d'édition et de l'existence d'une clause d'exclusivité.

Pour pouvoir conclure un contrat avec une autre maison d'édition, il faudrait que votre fiction initiale ne soit pas identifiable au sein de votre nouvelle fiction, qu'il s'agisse d'une autre oeuvre....

Êtes vous l'auteur de la fiction? Si ce n'est pas le cas, vous avez besoin de l'autorisation de l'auteur initial pour modifier son texte.

Par **SACHA12**, le **21/06/2012** à **21:37**

Bonjour,

Merci pour votre réponse, la Maison d'Édition "arnaqueuse" m'avait réclamé beaucoup d'argent, que, naïvement, j'ai donné, et, en aucun cas, je ne voudrais qu'ils m'arnaquent, de nouveau.